



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec



Environmental Health Association of Canada
Association pour la Santé Environnementale du Canada

Aspects juridiques de la sensibilité chimique multiple : Il est temps de rattraper la science :

Ateliers juridiques spécifiques aux provinces du Canada atlantique - Nouveau-Brunswick

ORDRE DU JOUR

Réunion au Nouveau-Brunswick

TRADUCTION SIMULTANÉE DISPONIBLE

Date : 11 octobre 2023

Heure : 18 h 30 HNA / 17 h 30 HNE

Durée : 90 minutes

Focus : Discuter des droits spécifiques à chaque province en matière de sensibilité chimique multiple.

Lien : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZltcu2opj4tHtMiTLGgPcSsD5RgCHgWKRLy>

1. Remarques préliminaires (7 minutes)

- Robert Lattanzio, directeur exécutif, ARCH Disability Law Centre
- Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, de l'Association pour la santé environnementale du Canada et du Québec

Environmental Health Association of Canada-Association pour la santé environnementale du Canada
Association pour la santé environnementale du Québec - Environmental Health Association of Québec

PO BOX 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R1

ehac-asec.ca □ aseq-ehac.ca

514 332 4320



2. John Molot, MD (20 minutes)

- Aperçu médical et scientifique de la sensibilité chimique multiple.

3. Témoignage personnel d'une expérience vécue (5 minutes)

- Vidéo de l'expérience vécue de la sensibilité chimique multiple.

4. Perspectives juridiques

a. Avocat Jody Carr (15 minutes)

- Accès à la justice et barrières

b. Avocate Kostantina Northup, le droit de l'environnement (10 minutes)

- Comment la qualité de l'air est-elle réglementée au Nouveau-Brunswick ?
- Insuffisance des lois existantes pour garantir une bonne qualité de l'air
- Stratégies d'amélioration du droit de l'environnement

5. Melanie Langille, M.Env.Sc., présidente et cheffe de la direction, Poumons NB (5 minutes)

- Travail et expérience : vers une meilleure protection contre les expositions chimiques.

6. Panel (6 minutes)

- Réflexions finales, 1 minute chacune

7. Session de questions-réponses (15 minutes)

- Ouvert à tous les participants pour poser des questions et partager des idées.

8. Remarques finales (7 minutes)

- **Robert Lattanzio**, directeur exécutif, ARCH Disability Law Centre
Résumer la discussion et définir les prochaines étapes.
- **Rohini Peris**, présidente et cheffe de la direction de l'Association pour la santé environnementale du Canada et du Québec
- Le mot de la fin.